



ANNONCES NOUVELLES. Aote de la faillite 1869—O. Lecours. J. A. Paré, Marchand d'Instruments de Musique, etc.

ment de l'Instruction Publique et en rendra l'administration plus efficace. Je suis heureux de vous apprendre que le mode nouveau introduit à la dernière session pour faciliter la colonisation des terres publiques, a été couronné de succès.

Une salve de mousqueterie a été tirée à la station, et le faubourg St. Germain a été illuminé dans toute son étendue. Vers les 7 heures et demie, une procession aux flambeaux s'organisa en face de l'Hôtel LePage et escorta l'Hon. Premier Ministre à la station. Sur le parcours de la station il y avait foule; on a brûlé quantité de fusées et autres pièces de feu d'artifice.

toute la responsabilité sur les épaules du gouvernement. La motion de MM. Angers et Robertson étant adoptée, ils conduisent au fauteuil M. Fortin.

venue reprendre le cours des affaires, les enseigner aux nouveaux venus qui les ignoraient, et à toujours maintenu invariable la marche des services publics; je parle des fonctionnaires politiques, changeant avec la politique et en étant la représentation aux yeux des peuples. Eh bien, on aurait des fonctionnaires qui n'ont pas prononcé le nom du gouvernement qu'ils servent; à qui, par exemple, c'est un miracle d'arracher le mot de République; qui parlent de la France, nom sacré qui nous est cher à tous, qu'il est toujours à propos de prononcer, mais qu'il ne faudrait pas toujours prononcer uniquement pour n'en pas employer un autre.

se consacrent à cette œuvre méritoire, excepté toutefois l'Angleterre, où, l'Angleterre, qui, s'étant donné depuis longtemps la liberté, s'est assurée à jamais le germe de toutes les réformes possibles et imaginables.

rebelles de l'Herzégovine ont reçu dernièrement du Monténégro mille carabines se chargent par la culasse. Les commandants militaires de Bosnie et de l'Herzégovine ont été convoqués en assemblée dans le but de proclamer un gouvernement national.

QUEBEC. VENDREDI, 5 NOV. 1875.

Discours du Trône.

Les cieux étaient dans l'attente et la terre elle-même soupirait. Une vague espérance remplissait toutes les âmes tournées vers le trône—du Conseil Législatif—d'où devaient descendre aujourd'hui des paroles de vérité et de vie. La province paraissait plongée dans le recueillement. Quant aux initiés aux mystères ministériels, c'est par des jeunes et des vieillards qu'ils se sont préparés à les voir éclore.

L'ordinaire, l'approche de la harangue officielle n'excite pas de tels transports. On l'espère en silence, on l'écoute en baillant. Mais cette fois, le Discours du Trône ayant été annoncé par les prophètes conservateurs en termes mystiques, tout le monde était dans la crainte ou l'espérance. On comptait y trouver, pour le moins, un nouveau moyen de faire son salut!

C'est donc à pas tremblants que la foule a envahi à trois heures après-midi l'enceinte sacrée où pontifie M. de Boucherville. A l'air composé des assistants, on était facile à deviner que quelque chose d'extraordinaire allait se passer. Ce n'étaient plus les vaines paroles que M. Chauveau et, après lui, M. Ouimet, mettaient dans la bouche du Lieutenant-Gouverneur qui allaient retentir, mais des mots inspirés et de célestes décrets.

Hélas! la déception a été profonde. Au lieu de ces merveilleuses révélations qui devaient étonner la terre et ravir les cieux, on n'a entendu que la plus insignifiante harangue officielle. Les figures des fidèles accourus pour assister au pieux spectacle, marquaient la consternation à mesure que, de sa voix nasillard, le Lieutenant-Gouverneur récitait le court et plat résumé ministériel. On semblait voir tomber une à une les plumes des ailes du faux ange, et la figure de M. Robertson graduellement apparaître à travers le nuage qui l'enveloppait. Le désenchantement a été rapide, général.

Comment expliquer cette mystification, sinon, peut-être, que, sous les objurgations du Journal des Trois-Rivières, le bon esprit s'est retiré du ministère, et qu'à la sourdine, les mauvais esprits, celui qui aimait autrefois le ministère Chauveau et le ministère Ouimet, s'est glissé à sa place et a fait retomber l'oint du Seigneur dans les vieux péchés conservateurs!

Voici ce discours: Hon. Messieurs du Conseil Législatif! Messieurs de l'Assemblée Législative: En vous souhaitant la bienvenue, au moment de votre réunion pour commencer les travaux du troisième parlement de cette province, je vous félicite et je félicite le pays sur la tranquillité et le bon ordre qui ont régné pendant les dernières élections. Cet heureux résultat est dû, sans doute, à la loi passée par vos prédécesseurs durant la dernière session, ainsi qu'aux bonnes dispositions de notre population.

Je regrette que notre province n'ait pu échapper à la crise financière qui se fait sentir si vivement dans toute la Province; mais je remercie la Providence de l'abondante récolte qu'Elle nous a donnée, et qui nous permettra d'attendre plus facilement des jours meilleurs. Les difficultés rencontrées pour la négociation de leurs bons ayant obligé les compagnies de chemins de fer de la Côte Nord et de Montréal, Ottawa et Occidental à renoncer à l'œuvre qu'elles avaient entreprise, j'ai cru que mon gouvernement devait prendre les moyens d'assurer la confection d'un ouvrage d'où dépend la prospérité de notre province, et dans lequel des sommes considérables ont déjà été engagées. Une mesure à cet effet vous sera proposée, et j'espère qu'elle rencontrera votre approbation. J'ai fait préparer une loi qui, tout en respectant scrupuleusement les droits et privilèges des catholiques et des protestants, changera la direction du départe-

L'élection de l'Orateur.

Comme tout le monde s'y attendait, c'est M. Fortin qui a été nommé Orateur de la Chambre. En faisant cette motion si simple, M. Angers, qui débutait dans son rôle de leader de la Chambre, s'est cru obligé, pour bien montrer sans doute sa supériorité sur son prédécesseur M. Malhiot, de prononcer un discours de haute volée, qui a paru cependant aux auditeurs plus prétentieux qu'éloquent.

Le raisonnement de M. Angers peut se résumer en ceci: M. Fortin ayant commandé la Canadiane, est bien préparé à gouverner la Chambre. Longtemps chargé de l'exécution de nos lois de pêche dans le golfe, il a une aptitude particulière à surveiller la pêche aux votes qui se fait dans cette Chambre.

Ce n'est jamais M. Robertson que l'on surprendra en flagrant délit d'éloquence. Si M. Angers s'est élané dans les airs, le trésorier s'est contenté de raser la terre et de marmotiner.

Dans un court discours marqué par son urbanité habituelle et sa fine ironie, M. Joly a signalé les inconvenients qui pouvaient avoir le choix d'un homme aussi peu sûr de garder son siège que M. Fortin et qui n'a jamais montré d'aptitude spéciale pour les questions particulièrement du ressort du président d'une grande assemblée.

Nous venons de dire que M. Angers agissait maintenant comme leader de la Chambre. C'est la première fois que l'on voit un sollicitateur-général devenir leader; mais il est vrai que M. Angers, qui a été fait ministre avant même d'avoir siégé à la Chambre, nous a habitués aux surprises de ce genre. L'avancement est rapide, sinon bien sûr. C'est la première fois aussi que l'on voit un leader, comme M. Malhiot, céder sa place à son inférieur hiérarchique et passer les rênes au plus jeune cocher.

La position qui est faite à M. Malhiot est fort humiliante et nous sommes surpris qu'il l'accepte. Nous aurions compris son abnégation, si on lui avait demandé de s'effacer devant un homme de plus d'expérience que lui. Mais faire passer devant lui un collègue qui a moins d'années parlementaires et qui, la session dernière, servait sous ses ordres; le déposer ainsi au profit d'un consens; c'est lui infliger le plus dur affront, c'est, pour ainsi dire, lui montrer la porte du cabinet.

C'est la semaine dernière, dit-on, que le ministère a décidé de substituer M. Angers à M. Malhiot. On s'attendait que celui-ci prendrait la mouche et déposerait sa démission. Mais le député des Trois-Rivières a consulté plus son intérêt que sa dignité, et il a dit à M. de Boucherville: On a l'air de vouloir se débarrasser de moi; mais je reste.

Des hommes qui agissent ainsi à l'égard d'un collègue, manquent évidemment de tact politique. On n'aurait pas dû prendre M. Malhiot comme leader; mais l'ayant une fois pris, on devait le garder; et franchement, cela ne valait pas la peine de le changer pour M. Angers.

L'Adresse.

La réponse au Discours du Trône ne sera prise en considération que lundi. C'est M. Landry qui proposera l'Adresse, secondé par M. Ogilvie, député de Montréal Centre.

Le Premier Ministre.

Une dépêche de Rimouski nous apprend que le Premier Ministre de la Puissance, l'Hon. M. McKenzie, est arrivé en cette ville hier soir à six heures et qu'il a été l'objet de la plus flatteuse réception.

Le discours du Trône ne sera lu que lundi. C'est M. Landry qui proposera l'Adresse, secondé par M. Ogilvie, député de Montréal Centre.

Le discours du Trône ne sera lu que lundi. C'est M. Landry qui proposera l'Adresse, secondé par M. Ogilvie, député de Montréal Centre.

Le discours du Trône ne sera lu que lundi. C'est M. Landry qui proposera l'Adresse, secondé par M. Ogilvie, député de Montréal Centre.

Le discours du Trône ne sera lu que lundi. C'est M. Landry qui proposera l'Adresse, secondé par M. Ogilvie, député de Montréal Centre.

Le discours du Trône ne sera lu que lundi. C'est M. Landry qui proposera l'Adresse, secondé par M. Ogilvie, député de Montréal Centre.

Le discours du Trône ne sera lu que lundi. C'est M. Landry qui proposera l'Adresse, secondé par M. Ogilvie, député de Montréal Centre.

Le discours du Trône ne sera lu que lundi. C'est M. Landry qui proposera l'Adresse, secondé par M. Ogilvie, député de Montréal Centre.

Le discours du Trône ne sera lu que lundi. C'est M. Landry qui proposera l'Adresse, secondé par M. Ogilvie, député de Montréal Centre.

Discours de M. Thiers.

En bien, messieurs, la République est votée: que faut-il faire? Je réponds sans hésiter: une seule chose, et tous, tout de suite, s'appliquer franchement, loyalement, à la faire réussir. Quelque avenir qu'on puisse prévoir, il n'y a pas d'autre devoir que celui-là.

Je vois bien des gens, impatientés de pénitenter l'avenir et oubliant la fabrique imitant les anciens Grecs qui allaient consulter le Sphinx... Vous le savez tous, l'animal perdit le cou sans répondre, et quand ils n'avaient pas de viné l'énigme, il les dévorait. Ne rechignons pas un avenir incertain, et concevons le devoir présent, évident, indéniable.

La République est votée, et, sous peine d'être les plus inépuissables des hommes il faut, je le répète, la faire réussir. Faire réussir la République, me dira-t-on, c'est bien difficile!—Oui, je le reconnais; mais la monarchie tombée trois fois en quarante ans, est-elle donc plus facile? Sans doute, il dépend des partis monarchistes d'augmenter cette difficulté par leurs résistances, leur opposition ouverte ou cachée; mais rendront-ils plus facile la monarchie possible? Non; les mêmes causes subsistent et subsisteront longtemps. Supposez, par une odieuse provision, que la maison de Bourbon n'eût plus qu'un seul représentant, il resterait les Napoléons, que nous pouvons voir voter certains jours aux Bourbons, mais que nous ne verrons jamais régner ensemble. Or, c'est bien assez de deux dynasties pour la guerre civile, sans qu'il en faille trois. La rose blanche et la rose rouge y suffisent et il n'est pas besoin d'en imaginer une troisième.

En créant des difficultés à la République, on rendrait pas, je le répète, la monarchie plus facile, et on ne rendrait possible que le chaos, et pour fin dernière, des malheurs cette fois irréparables.

Aujourd'hui, quelle est la situation véritable? La République n'est plus une question de principe, mais une question d'application, et c'est là que commence tout non seulement nos devoirs à tous, mais ceux du gouvernement lui-même.

Le pouvoir est resté aux hommes du 24 mai; non pas à tel ou tel, mais aux principaux. On leur a laissé le pouvoir, et on a bien fait. C'était la seule manière de le laisser sans souci et sans proteste fondé à l'égard du maintien de l'ordre, qui était la grande objection faite à la République. Il faut l'observer; mais c'est à eux à bien considérer l'usage qu'ils en feront.

On me dira que c'est ce qui s'est passé à Bordeaux lorsqu'on avait installé la République dans les mains des monarchistes. Cela est vrai; mais je prie de ne pas oublier que, parmi ces monarchistes, il y avait trois ministères républicains, très anciens, très persistants, et que les autres ministères étaient pénétrés de la nécessité de la République, et agissaient tous avec une parfaite unité d'intentions et de vues.

C'est aujourd'hui ce qu'il faut souhaiter et obtenir. Je comprends qu'on soutienne qu'il faut des conservateurs au pouvoir. Je l'admets, car, pour ma part, j'ai toujours été conservateur, et, quoiqu'en ait dit mon ancien collègue et ami M. Magne, que je remercie de la justice qu'il a bien voulu me rendre et que je lui ai rendue en tous temps, j'ai toujours été conservateur et toujours voulu le paraître autant que j'en étais. Mais il faut s'entendre sur ce mot et prendre garde à l'interprétation qu'on cherche à lui donner. Par exemple, on établit des classes parmi les conservateurs, et puis on dit: Point de radicaux d'abord.—Soit, si par là on entend les partisans de certaines théories économiques, financières et sociales, que les radicaux professent et renonceraient bientôt à pratiquer s'ils arrivaient au pouvoir. Mais on ne s'en tient pas là, et on veut avoir renoncé les radicaux en personne, on propose que, si sans être radicaux, ils ne peuvent pas par leurs paroles ou par leurs écrits, donner à la République un coup de bâton, dont il faut se défendre.

Personnellement, ajoute M. Joly, je n'ai aucune objection au choix de M. Fortin avec qui je n'ai jamais eu que des relations agréables, mais, politiquement, j'en suis deux. La première, c'est que l'élection de M. Fortin est contestée et que nous pourrions bien le voir obligé de quitter son fauteuil pour aller à Gaspé défendre son siège. Nous sommes même exposés à le voir perdre ce siège pendant qu'il sera resté de la haute dignité de président de nos délibérations. La loi que prépare le gouvernement, si bien faite qu'elle soit, ne pourra guère remédier à cela.

La Chambre s'ajourne ensuite à aujourd'hui à trois heures pour entendre le Discours du Trône.

La République est votée, et, sous peine d'être les plus inépuissables des hommes il faut, je le répète, la faire réussir. Faire réussir la République, me dira-t-on, c'est bien difficile!—Oui, je le reconnais; mais la monarchie tombée trois fois en quarante ans, est-elle donc plus facile? Sans doute, il dépend des partis monarchistes d'augmenter cette difficulté par leurs résistances, leur opposition ouverte ou cachée; mais rendront-ils plus facile la monarchie possible? Non; les mêmes causes subsistent et subsisteront longtemps. Supposez, par une odieuse provision, que la maison de Bourbon n'eût plus qu'un seul représentant, il resterait les Napoléons, que nous pouvons voir voter certains jours aux Bourbons, mais que nous ne verrons jamais régner ensemble.

En créant des difficultés à la République, on rendrait pas, je le répète, la monarchie plus facile, et on ne rendrait possible que le chaos, et pour fin dernière, des malheurs cette fois irréparables.

Aujourd'hui, quelle est la situation véritable? La République n'est plus une question de principe, mais une question d'application, et c'est là que commence tout non seulement nos devoirs à tous, mais ceux du gouvernement lui-même.

Le pouvoir est resté aux hommes du 24 mai; non pas à tel ou tel, mais aux principaux. On leur a laissé le pouvoir, et on a bien fait. C'était la seule manière de le laisser sans souci et sans proteste fondé à l'égard du maintien de l'ordre, qui était la grande objection faite à la République. Il faut l'observer; mais c'est à eux à bien considérer l'usage qu'ils en feront.

On me dira que c'est ce qui s'est passé à Bordeaux lorsqu'on avait installé la République dans les mains des monarchistes. Cela est vrai; mais je prie de ne pas oublier que, parmi ces monarchistes, il y avait trois ministères républicains, très anciens, très persistants, et que les autres ministères étaient pénétrés de la nécessité de la République, et agissaient tous avec une parfaite unité d'intentions et de vues.

C'est aujourd'hui ce qu'il faut souhaiter et obtenir. Je comprends qu'on soutienne qu'il faut des conservateurs au pouvoir. Je l'admets, car, pour ma part, j'ai toujours été conservateur, et, quoiqu'en ait dit mon ancien collègue et ami M. Magne, que je remercie de la justice qu'il a bien voulu me rendre et que je lui ai rendue en tous temps, j'ai toujours été conservateur et toujours voulu le paraître autant que j'en étais. Mais il faut s'entendre sur ce mot et prendre garde à l'interprétation qu'on cherche à lui donner.

Par exemple, on établit des classes parmi les conservateurs, et puis on dit: Point de radicaux d'abord.—Soit, si par là on entend les partisans de certaines théories économiques, financières et sociales, que les radicaux professent et renonceraient bientôt à pratiquer s'ils arrivaient au pouvoir. Mais on ne s'en tient pas là, et on veut avoir renoncé les radicaux en personne, on propose que, si sans être radicaux, ils ne peuvent pas par leurs paroles ou par leurs écrits, donner à la République un coup de bâton, dont il faut se défendre.

Personnellement, ajoute M. Joly, je n'ai aucune objection au choix de M. Fortin avec qui je n'ai jamais eu que des relations agréables, mais, politiquement, j'en suis deux. La première, c'est que l'élection de M. Fortin est contestée et que nous pourrions bien le voir obligé de quitter son fauteuil pour aller à Gaspé défendre son siège. Nous sommes même exposés à le voir perdre ce siège pendant qu'il sera resté de la haute dignité de président de nos délibérations. La loi que prépare le gouvernement, si bien faite qu'elle soit, ne pourra guère remédier à cela.

La République est votée, et, sous peine d'être les plus inépuissables des hommes il faut, je le répète, la faire réussir. Faire réussir la République, me dira-t-on, c'est bien difficile!—Oui, je le reconnais; mais la monarchie tombée trois fois en quarante ans, est-elle donc plus facile? Sans doute, il dépend des partis monarchistes d'augmenter cette difficulté par leurs résistances, leur opposition ouverte ou cachée; mais rendront-ils plus facile la monarchie possible? Non; les mêmes causes subsistent et subsisteront longtemps. Supposez, par une odieuse provision, que la maison de Bourbon n'eût plus qu'un seul représentant, il resterait les Napoléons, que nous pouvons voir voter certains jours aux Bourbons, mais que nous ne verrons jamais régner ensemble.

En créant des difficultés à la République, on rendrait pas, je le répète, la monarchie plus facile, et on ne rendrait possible que le chaos, et pour fin dernière, des malheurs cette fois irréparables.

Aujourd'hui, quelle est la situation véritable? La République n'est plus une question de principe, mais une question d'application, et c'est là que commence tout non seulement nos devoirs à tous, mais ceux du gouvernement lui-même.

Le pouvoir est resté aux hommes du 24 mai; non pas à tel ou tel, mais aux principaux. On leur a laissé le pouvoir, et on a bien fait. C'était la seule manière de le laisser sans souci et sans proteste fondé à l'égard du maintien de l'ordre, qui était la grande objection faite à la République. Il faut l'observer; mais c'est à eux à bien considérer l'usage qu'ils en feront.

On me dira que c'est ce qui s'est passé à Bordeaux lorsqu'on avait installé la République dans les mains des monarchistes. Cela est vrai; mais je prie de ne pas oublier que, parmi ces monarchistes, il y avait trois ministères républicains, très anciens, très persistants, et que les autres ministères étaient pénétrés de la nécessité de la République, et agissaient tous avec une parfaite unité d'intentions et de vues.

C'est aujourd'hui ce qu'il faut souhaiter et obtenir. Je comprends qu'on soutienne qu'il faut des conservateurs au pouvoir. Je l'admets, car, pour ma part, j'ai toujours été conservateur, et, quoiqu'en ait dit mon ancien collègue et ami M. Magne, que je remercie de la justice qu'il a bien voulu me rendre et que je lui ai rendue en tous temps, j'ai toujours été conservateur et toujours voulu le paraître autant que j'en étais. Mais il faut s'entendre sur ce mot et prendre garde à l'interprétation qu'on cherche à lui donner.

Par exemple, on établit des classes parmi les conservateurs, et puis on dit: Point de radicaux d'abord.—Soit, si par là on entend les partisans de certaines théories économiques, financières et sociales, que les radicaux professent et renonceraient bientôt à pratiquer s'ils arrivaient au pouvoir. Mais on ne s'en tient pas là, et on veut avoir renoncé les radicaux en personne, on propose que, si sans être radicaux, ils ne peuvent pas par leurs paroles ou par leurs écrits, donner à la République un coup de bâton, dont il faut se défendre.

Personnellement, ajoute M. Joly, je n'ai aucune objection au choix de M. Fortin avec qui je n'ai jamais eu que des relations agréables, mais, politiquement, j'en suis deux. La première, c'est que l'élection de M. Fortin est contestée et que nous pourrions bien le voir obligé de quitter son fauteuil pour aller à Gaspé défendre son siège. Nous sommes même exposés à le voir perdre ce siège pendant qu'il sera resté de la haute dignité de président de nos délibérations. La loi que prépare le gouvernement, si bien faite qu'elle soit, ne pourra guère remédier à cela.

Personnellement, ajoute M. Joly, je n'ai aucune objection au choix de M. Fortin avec qui je n'ai jamais eu que des relations agréables, mais, politiquement, j'en suis deux. La première, c'est que l'élection de M. Fortin est contestée et que nous pourrions bien le voir obligé de quitter son fauteuil pour aller à Gaspé défendre son siège. Nous sommes même exposés à le voir perdre ce siège pendant qu'il sera resté de la haute dignité de président de nos délibérations. La loi que prépare le gouvernement, si bien faite qu'elle soit, ne pourra guère remédier à cela.

Cour Criminelle.

Audience du 4 nov. 10 h. a. m. Andrew Arnold et Vildebon Collin, sont traduits à la barre pour vol avec effraction. Ils plaident: "non coupable." Procès fixé à lundi.

M. Rhéaume est l'avocat de Collin. Audibert, Atkinson et Mulrooney, cités à comparaitre pour répondre à trois accusations de vol avec effraction, plaident "non coupable." Procès fixé à mardi prochain.

Elzár Côté est traduit devant le tribunal, sous accusation d'avoir commis trois détournements. Procès fixé à samedi prochain. M. Charles Langellier, avocat du prisonnier, ayant demandé la mise en liberté du prisonnier sur caution, M. Alley s'est opposé à cela, et la cour a refusé d'acquiescer à la demande de l'avocat.

Le procès de Robert Saitor, accusé d'homicide, est repris. John Finnigan, un des matelots du Salacia, est assésmenté et fait sa déposition. A la séance de l'après-midi, Thomas Smith, John Stewart et William Hearn, matelots du bord, ont donné leurs témoignages, puis la cour s'est ajournée jusqu'à 10 heures ce matin.

QUARTIER ST. PIERRE.—M. Belleau et M. Gauthier avaient hier à la clôture de la votation chacun 47 voix. L'élection devait donc être décidée, par la voix prépondérante du greffier. Il faut avouer que c'était là pour lui une situation bien délicate.

Ce matin, le greffier de la Cité, M. L. A. Cannon, a déclaré M. Gauthier, avocat, dument élu échevin pour le quartier St. Pierre. Nous en félicitons M. Gauthier, qui ne manquera pas de représenter dignement dans le Conseil-de-Ville les intérêts du quartier St. Pierre et ceux de Québec. M. Gauthier prendra son siège ce soir.

PERSONNEL.—M. Prume et Lavallée sont arrivés à Québec et sont descendus au St. Louis. Ils doivent donner concert lundi prochain, à la Salle de Musique. Madame Prume arrivera à Québec demain matin.

CLUB DES CHASSEURS.—Il y aura ce soir, vendredi, à 8 heures, salle ordinaire du club, séance mensuelle, et générale des membres de cette société, pour la discussion d'un sujet, à l'égard des changements à faire, dans le "Bill pour amender la loi de la chasse."

Tous les membres sont invités à ce rendre à cette séance. ACCIDENT.—Dernièrement, un cheval en une patte de cassée par une locomotive sur le terminus du chemin de Lévis et Kennebec.

Télégraphie générale.

Une dépêche de Berlin fait savoir que la Prusse a demandé à l'Autriche d'empêcher l'évêque Forstner, durant son séjour dans la partie autrichienne de son diocèse, d'exercer ses fonctions épiscopales en tant qu'elles atteindraient la partie prussienne de son diocèse.

Dans la correspondance berlinoise de la Pall Mall Gazette, il est affirmé que la Russie n'est pas désireuse d'agir indépendamment des autres dans l'affaire de l'Herzégovine. Les trois puissances continuent d'entendre parfaitement.

Le Times croit savoir que la majorité des membres de la commission de la frontière américaine du nord, seront choisis pour accompagner la nouvelle commission qui sera envoyée sous peu pour fixer la frontière du territoire d'Alaska.

Le cardinal McClosky s'embarquera le 14 à Liverpool pour New-York. L'Assemblée Française se réunira aujourd'hui à Versailles. Les résidents anglais à Parmoi, Penang, ont été assassinés sur le territoire malais. Des troupes ont été expédiées à la poursuite des perpétrateurs du crime.

Le Parlement a ratifié le traité de commerce conclu avec la République de Costa Rica. Herr Von Delbruck a déclaré en parlement que le gouvernement avait l'intention d'envoyer des représentants dans l'Amérique Centrale dans le but de conclure des traités de commerce et autres.

La semaine dernière, il y a eu 75 sépultures, dont 65 dans le cimetière de St. Louis.

thèque et 10 dans le cimetière protes-

Un enfant protestant âgé de 2 ans, 11

M. Morin, entrepreneur, se rendait

Hier après midi, plusieurs pièces de

Nous nous abstentions, pour le moment,

MÈRES, MÈRES, ATTENTION! A LA

L'Académie de Médecine de Paris et tous

Revue Financière et Commerciale.

MARCHE MONÉTAIRE

MARCHE DE QUÉBEC.

REQU DE PARIS

PRODUITS EN GHOS DE MONTREAL.

Supérieur 5.24 à 5.35; Extra 5.20 à 5.25;

RAPPORT MARITIME.

Mariage.

Ammonces Nouvelles.

CHEZ J. A. PARE,

Violons Imitation Italienne, lève am-

ACTE DE LA FAILLITE 1869

MÈRES, MÈRES, ATTENTION! A LA

L'Académie de Médecine de Paris et tous

Revue Financière et Commerciale.

MARCHE MONÉTAIRE

MARCHE DE QUÉBEC.

REQU DE PARIS

PRODUITS EN GHOS DE MONTREAL.

SALLE DE MUSIQUE. Vendredi Soir, 5 Nov.,

PRIX POPULAIRE TRIOMPHANT!

AVIS.

Les Chemin de Fer de Lévis et Kennebec.

AVIS est par le présent donné que

ACTE DE LA FAILLITE 1869

ACTE DE LA FAILLITE 1869

ACTE DE LA FAILLITE 1869

ACTE DE LA FAILLITE 1869

ACTE DE LA FAILLITE 1869

ACTE DE LA FAILLITE 1869

ACTE DE LA FAILLITE 1869

ACTE DE LA FAILLITE 1869

ACTE DE LA FAILLITE 1869

ACTE DE LA FAILLITE 1869

ACTE DE LA FAILLITE 1869

ACTE DE LA FAILLITE 1869

ACTE DE LA FAILLITE 1869

SALLE DE MUSIQUE LUNDI, 8 NOVEMBRE

LE CHEMIN DE FER

BIJOUTERIES

ARGENTERIES

THE MERIDON SILVER PLATE CO.

GRANDE VENTE ANNUELLE

LES MEILLEURS REMÈDES.

UN ESCOMPTÉ CONSIDÉRABLE

VENTE À BON MARCHÉ

VÊTEMENTS ET ARTICLES DE TOILETTE

NOUVEAUX ARRIVAGES

L. P. DERY,

NOUVEAUX ARRIVAGES

L. P. DERY,

NOUVEAUX ARRIVAGES

L. P. DERY,

NOUVEAUX ARRIVAGES

L. P. DERY,

NOUVEAUX ARRIVAGES

L. P. DERY,

SOCIÉTÉ PERMANENTE DE CONSTRUCTION DES ARTISANS.

LE CHEMIN DE FER

BIJOUTERIES

ARGENTERIES

THE MERIDON SILVER PLATE CO.

GRANDE VENTE ANNUELLE

LES MEILLEURS REMÈDES.

UN ESCOMPTÉ CONSIDÉRABLE

VENTE À BON MARCHÉ

VÊTEMENTS ET ARTICLES DE TOILETTE

NOUVEAUX ARRIVAGES

L. P. DERY,

NOUVEAUX ARRIVAGES

L. P. DERY,

NOUVEAUX ARRIVAGES

L. P. DERY,

NOUVEAUX ARRIVAGES

L. P. DERY,

NOUVEAUX ARRIVAGES

L. P. DERY,

CIE. D'ASSURANCE LA ROYALE CANADIENNE

ACTIF EN OR

PASSIF

ODILON ROY, AGENT.

DEPARTEMENT DES MESSIEURS

DEPARTEMENT DES DAMES.

FYFE & CARNEAU.

FOURRURES! FOURRURES!!

SAISONS D'AUTOMNE ET D'HIVER

POUR LES DAMES.

POUR LES HOMMES.

J. B. LIBERTÉ

Grande Vente à Bon Marché.

Les Célèbres Biscuits

VIAU & FRÈRE, MONTREAL.

E. TREMBLAY & CIE.

J. E. BERTRAND

J. B. BERTRAND & CIE.

ACTE CONCERNANT LA FAILLITE DE 1869

J. B. RENAUD & CIE.

